

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Audience publique
Commission sur le développement durable
de la production porcine au Québec

Mémoire de la MRC de Montcalm



1^e avril 2003

Table des matières

1. Présentation de la MRC de Montcalm.....	1
2. La dynamique sociale et économique	
La structure de la population.....	2
La structure de la main-d'œuvre	2
L'activité économique.....	3
Une cohabitation harmonieuse.....	3
3. Conclusion	
Une diversification agricole...une assurance pour l'avenir.....	4

1. Présentation de la MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm est localisée au centre-ouest de la région de Lanaudière et est constituée de onze (11) municipalités (Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Esprit, Saint-Roch-de-L'Achigan, Saint-Roch-Ouest, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Liguori et Saint-Alexis (village et paroisse)).

Elle comptait, en 2002, une population estimée à 40 037 personnes, soit près de 10 % de la population lanauoise et d'une superficie de 71 462 hectares soit près de 11,6 % du territoire lanauois.

Le territoire de la MRC de Montcalm possède quelques particularités méritant d'être mentionnées :

- La MRC est composée de municipalités peu peuplées dont la plus importante est Saint-Lin-Laurentides avec 12 893 habitants soit 32,2 % de la MRC;
- Le territoire de la MRC est situé à 35 kilomètres au nord de Montréal et est desservi par un réseau routier important dont les principaux axes sont l'autoroute 25 (nord / sud) et la route nationale 158 (est / ouest);
- La plus grande partie du territoire est dans la plaine fertile du Saint-Laurent;
- La MRC possède un profil agricole important avec 60 % du territoire zoné agricole et un secteur forestier productif de tenure majoritairement privé représentant environ 33 159 hectares;
- Les fermes porcines sont concentrées à Saint-Roch-de-L'Achigan et à Saint-Roch-Ouest;
- La zone agricole de la MRC apparaît comme étant un espace assez homogène et continu et qui ne souffre pas de pressions urbaines c'est-à-dire que les municipalités membres ne demandent pas d'agrandissement des périmètres d'urbanisation;
- La MRC n'est pas tributaire d'une ville centre au niveau agricole puisque nos trois (3) municipalités les plus peuplées ne possèdent que 22 % des fermes (105 / 470) dans Montcalm;
- Les municipalités de Saint-Roch-de-L'Achigan et Saint-Roch-Ouest possèdent à elles seules 58 % des fermes porcines (58 / 100) dans Montcalm;

- Et finalement, le territoire est traversé par trois (3) principaux cours d'eau qui se jettent dans la rivière L'Assomption (Ouareau, Saint-Esprit et L'Achigan).

2. La dynamique sociale et économique

Non seulement l'activité agricole structure-t-elle le territoire (utilisation du sol), mais elle façonne aussi la dynamique sociale et économique de la MRC.

La structure de la population

Tout d'abord la population de la MRC a connu une croissance notable entre 1991 et 1996 soit une augmentation de 15,6 %. Les statistiques sur la répartition par groupe d'âge fait état d'une augmentation notable (20 %) dans le segment entre 0 et 14 ans. Le segment touchant les personnes de 15 à 24 ans a aussi vu son nombre augmenté de 13,3%. Le bassin de personnes de 24 ans est donc de 33 %, ce qui pourrait répondre à des besoins croissants en main-d'œuvre dans les années futures.

La structure de la main-d'œuvre

La MRC de Montcalm a une population active qui se concentre en très grande partie dans le secteur tertiaire (avec 64,6 %) et dans le secteur secondaire (26,0 %). Le secteur primaire, qui combine les activités agricoles et maraîchères, est au-dessus de la moyenne québécoise, avec plus de 9 %.

En juin 2000, le taux de chômage au sein de la MRC était de 6,6 %. Il était donc inférieur aux moyennes régionale et nationale. Les emplois saisonniers dans le milieu agricole et le secteur des services expliquent en partie ce taux de chômage relativement bas.

La population active au sein de la MRC est très mobile et une étude récente d'Emploi-Québec a démontré que plus de 50 % de la population de la MRC de Montcalm se dirige vers les autres MRC de Lanaudière ou à l'extérieur de la région de Lanaudière pour y travailler.

Les industries à valeur ajoutée et de pointe sont fortement concentrées dans les grands centres comme Montréal et sont à peu près inexistantes dans la MRC. La main-d'œuvre qualifiée fait défaut sur le territoire et le niveau de qualification des travailleurs actifs est très bas. En ce qui a trait au niveau de scolarité, il était très bas en 1996 puisque 48,9 % de la population n'avait pas terminé sa 13^e année.

Par contre, en 1997 la MRC de Montcalm rassemblait 29,5 % de la main-d'œuvre agricole engagée ou familiale (ou 2 899 personnes) ce qui en fait le plus important employeur agricole dans Lanaudière.

L'activité économique

L'activité économique de la MRC de Montcalm est principalement dédiée à l'activité agricole et au secteur agroalimentaire. La MRC occupe le deuxième rang ou 21,4 % de la région de Lanaudière en ce qui a trait à la superficie de territoire ayant une vocation agricole. La production agricole est très variée et les principales activités sont la production porcine, laitière et maraîchère (plus de 35 variétés de légumes). En ce qui a trait à la transformation agroalimentaire, nous remarquons la présence de deux (2) grandes entreprises : une qui fait de l'abattage de porcs et une autre le traitement de volailles. Les autres sont plutôt de type artisanal. De plus, les agriculteurs de la région de Montcalm ont développé des activités connexes à l'agriculture telles que les cabanes à sucre et les kiosques offrant des produits du terroir en bordure de la route 125.

En 1998, dans le secteur agroalimentaire, on dénombre 320 employeurs (parmi lesquels une dizaine font de la transformation agroalimentaire) générant 1 205 emplois. Dans toute la région de Lanaudière, c'est la MRC de Montcalm où l'on trouve le plus grand nombre de fermes (535 en 1997) ainsi que la plus grande variété de productions agricoles. D'ailleurs, en 1997, l'activité agricole a généré des revenus de 117,7 millions de dollars dans Montcalm. Toutefois, le nombre de fermes a diminué depuis quelques années en raison de la fusion de plusieurs de ces fermes. En 1997, on dénombrait 158 exploitations porcines dans Montcalm soit environ 79 % des producteurs de porcs de la région de Lanaudière. Cette activité demeure, sans contredit, une force économique dans la MRC de Montcalm.

D'autres parts, il reste que le potentiel du secteur agroalimentaire n'est pas exploité à son maximum. On dénote un manque d'entreprises de transformation de produits agricoles et très peu d'initiatives pour développer des produits à valeur ajoutée. Certaines problématiques reliées à la main-d'œuvre sont aussi présentes notamment en ce qui a trait aux emplois disponibles qui sont souvent ponctuels et saisonniers.

Une cohabitation harmonieuse

Dans la MRC de Montcalm on dénote une acceptation sociale vis-à-vis les inconvénients inhérents engendrés par la production porcine tels que les odeurs.

En effet, le territoire est vu comme une région sans problème où on enregistre presque aucune plainte de la part de la population auprès des municipalités. Le comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Montcalm est très actif et il se rencontre régulièrement pour discuter de tous les dossiers relevant de l'agriculture incluant les demandes d'autorisation, d'exclusion et les règlements. Le bon fonctionnement du comité est un gage de succès pour une cohabitation harmonieuse dans la MRC et pourrait servir de modèle à d'autres MRC.

La MRC de Montcalm travaille présentement avec son comité consultatif agricole (CCA) sur une réglementation pour l'implantation de nouvelles installations d'élevage au pourtour des périmètres urbains et sur des mesures d'atténuation des odeurs pour les épandages durant la période estivale. De plus, la MRC a consulté le MAPAQ, l'UPA et le MAMM concernant cette réglementation avant de déposer un projet de règlement afin de créer un climat positif entre la MRC et les représentants du secteur agricole. Toutes ces mesures visent à prévenir des problèmes de cohabitation encore inexistantes sur le territoire de Montcalm.

3. Conclusion

Une diversification agricole... une assurance pour l'avenir

Par le biais de ses grandes orientations d'aménagement du territoire, la MRC de Montcalm désire assurer la protection du territoire et des activités agricoles et donner son soutien au secteur bioalimentaire de manière à favoriser, dans une perspective de développement durable, la croissance économique de la MRC.

Nous croyons que le développement et la poursuite des activités agricoles dans Montcalm devront nécessairement passer par une diversification de notre économie en favorisant l'implantation d'industries de transformation des produits agricoles.

Les municipalités de Saint-Jacques, de Saint-Esprit, de Saint-Lin-Laurentides et de Saint-Roch-de-L'Achigan ont, sur leurs territoires respectifs, des zones industrielles pouvant accueillir des entreprises de transformation qui contribueraient au développement économique de notre région tout en favorisant le développement de la main-d'œuvre locale.

Pour terminer, la contribution au développement économique et la création de main-d'œuvre locale des projets comme l'abattoir de porcs à Saint-Esprit favorisent l'acceptation sociale des inconvénients liés à certaines pratiques agricoles et créent un sentiment d'appartenance à la population tant rurale qu'urbaine.